

Il est vrai que le ministre a modifié certains des chiffres du budget. Il voulait s'en tenir aux normes existant quant au budget. Permettez-moi de citer ce qu'il a déclaré un peu plus tard au cours de cette journée du 19 avril, comme en témoigne la page 24659 du hansard:

Une fuite budgétaire consiste habituellement en une divulgation prématurée d'une mesure fiscale. Heureusement, ce n'est pas le cas ici. Cependant, il se peut que, pour certains, toute question ou tout fait lié au budget soit considéré comme ayant ce caractère. Pour dissiper tout doute, j'ai décidé de modifier la partie du budget qui, autrement, aurait été prématurément du domaine public.

Comme le ministre l'a indiqué très clairement à ce moment-là, aucune question cruciale ayant un caractère secret n'a été divulguée. Il n'a pas laissé filtrer prématurément des renseignements qui auraient permis à certains groupes intéressés d'en tirer des profits financiers indus.

Permettez-moi de poursuivre en citant une autre déclaration du ministre. Auparavant, je vois que le député du Yukon est parmi nous. J'attends avec impatience les observations qu'il livrera dans quelques instants. C'est lui qui a pressé le ministre de démissionner. Il sera intéressant de voir s'il pourra cette fois-ci nous présenter des faits au lieu de bluffer et de dire des insanités.

Le ministre a ajouté, dans sa déclaration qui figure à la page 24659 du compte rendu:

Tout cela, finalement, ne manque pas d'ironie. Au cours de la semaine dernière, je me suis interrogé et j'ai discuté avec mes conseillers sur la nature précise des mesures. Je craignais en fait de ne pas fournir à l'économie, par sens des responsabilités financières, une stimulation suffisante pour assurer la reprise et relancer l'emploi. C'est manifestement une question de jugement très délicate, à laquelle il n'existe pas de réponse absolument correcte. Quoi qu'il en soit, les événements intervenus depuis 24 heures m'ont conduit à faire ce que mon instinct me commandait depuis le début. Si je pêche dans ce budget, je préfère que ce soit dans le sens d'un accroissement de l'emploi.

C'était là la correction. Cette raison seule a pu justifier la correction.

Quel a été le rôle du journaliste? Cet aspect-là est intéressant. Je crois que le député de Saskatoon-Est (M. Ogle) a soulevé des points extrêmement intéressants pour nous tous. Je suis persuadé qu'ils intéressent également les gens des médias et les hommes politiques. Je crois que le journaliste de la télévision a fait son travail comme il se devait de le faire. Je le répète, je crois qu'il a eu une chance extraordinaire. Permettez-moi de rappeler ce qu'a dit Charles Lynch deux ou trois jours après l'événement:

... je crois depuis longtemps qu'un photographe de presse ou un cameraman de télévision sera toujours prêt à prendre une photo de tout ce qui se trouve à portée de sa lentille et qui est digne de faire les manchettes, qu'il ait été invité à le faire ou non. Il me semble que c'est pour cela que l'on paie les journalistes-photographes.

● (1600)

Je suis d'accord avec M. Lynch. Son article poursuit:

Quant à la question de savoir si des journalistes de presse d'une haute compétence professionnelle auraient mis le nez et publié, j'estime que notre métier est de faire savoir et que les fuites font partie du jeu.

Je suis d'accord avec lui.

Le *Winnipeg Free Press* a poussé la question un peu plus loin en mai de cette année quand il écrivait:

Lorsque le ministre fédéral des Finances Marc Lalonde a permis à un cameraman de filmer quelques pages de son budget, au cours d'une de ces «conférences-photos» qui tiennent maintenant lieu aux gouvernements d'information publique, le ministre ontarien des Finances Frank Miller a froncé le sourcil comme beaucoup d'autres.

Le budget

Voici maintenant que M. Miller est la victime non pas tant d'une fuite que d'une inondation. Un reporter du *Globe and Mail* de Toronto a trouvé des pages et des pages de son projet de budget dans un sac à ordures où elles voisinaient avec une pelure de banane, quelques gobelets à café et quelques boîtes de jus.

Voilà de ces ébranlements qui amènent les ministres des finances à ruminer des démissions. Ils devraient plutôt pousser les politiciens de tous les niveaux à réfléchir à nouveau à l'importance réelle du secret budgétaire le plus absolu.

Un peu plus loin, l'éditorial du *Free Press* de Winnipeg signale:

L'intérêt général serait bien servi par l'assouplissement des règles sur le secret budgétaire.

Chose certaine, plus les hommes politiques tentent de dissimuler des choses, plus les journalistes s'ingénieront à les découvrir.

Tous les hommes politiques reconnaîtront la justesse de ce constat. Et nous avons tous une admiration plus ou moins secrète ou avouée pour les plus rusés. La tradition parlementaire veut, bien entendu, qu'un ministre des Finances démissionne quand il divulgue des données de nature fiscale ou financière qui donneraient à un particulier un avantage injustifié.

Permettez-moi de citer un passage du *Star* de Toronto qui révèle les idées d'Eugene Forsey sur la question. Le 20 avril 1983, le lendemain de l'incident, nous lisions ce qui suit:

Forsey, le plus grand constitutionnaliste au Canada, a déclaré que cette fuite involontaire ne devrait pas entraîner la démission de Lalonde, car les documents révélés n'avaient rien à voir avec le fisc.

Et un peu plus loin, on lit:

Nous entendons constamment parler des prévisions de déficit, affirme Forsey, et elles n'ont rien de particulièrement étonnant.

Chose curieuse, son observation concorde exactement avec celle d'un rédacteur financier de la *Gazette* de Montréal au sujet des ballons d'essai qui ont précédé le budget. Mais revenons à l'article du *Star* qui rapporte les propos de Forsey:

Et il a ajouté qu'il faudrait être bien fûté pour réaliser rapidement un énorme bénéfice à la Bourse grâce au renseignement selon lequel le gouvernement consacrerait 4.6 milliards à la création d'emplois.

Si ces questions avaient été reliées au fisc, alors il n'aurait guère eu le choix, d'ajouter Forsey.

D'après Forsey, il est peu probable que Lalonde soit tenu de démissionner.

L'argument porte essentiellement sur les questions fiscales et les renseignements financiers de nature confidentielle. Mais nous avons déjà discuté à fond de tout cela. Le député de Saint-Jean-Ouest a rappelé la série de ministres des finances qui ont été punis de diverses façons au fil des années. Il a fait allusion à M. Hugh Dalton, du Royaume Uni, qui, en 1947, avait dû démissionner du fait de certaines fuites concernant la taxe devant être imposée sur les cigarettes par suite de son budget. Le député de Saint-Jean-Ouest a également fait remarquer que M. Walter Gordon, le premier ministre des Finances dans le gouvernement de M. Pearson, avait offert de démissionner en 1963; son offre avait cependant été refusée, car le premier ministre de l'époque ne croyait pas que les conseillers de M. Gordon en avaient tiré un avantage excessif ni qu'ils avaient répandu des renseignements budgétaires à la ronde.

M. Donald Fleming, ministre des Finances du gouvernement Diefenbaker, avait remis sa démission par suite d'une blague qu'avait voulu lui faire un journaliste. Quand on a appris plus tard qu'on s'était moqué de lui et qu'aucun renseignement secret n'avait été divulgué, M. Fleming a retiré sa démission.